



07.11.2022

Jumping festival – Prise de position de la commune de Val de Bagnes

La commune de Val de Bagnes souhaite réagir aux propos de Monsieur Michel Darioly concernant sa décision de quitter l'organisation du jumping festival de Verbier et exprimés par voie de presse.

Ces derniers jours, la presse a parlé d'un coup de tonnerre suite à la démission en bloc du comité d'organisation du Jumping Festival de Verbier impliquant la non-reconduite de l'événement en 2023. Pour la commune de Val de Bagnes, il s'agit effectivement, et aussi, d'un coup de tonnerre. En effet, la destination perd son 4^e plus gros événement dans lequel elle investissait chaque année, depuis près de 10 ans, un montant d'environ CHF 300'000.- sans compter certaines prestations des services communaux.

Ce coup de tonnerre est provoqué par la décision unilatérale de Michel Darioly de démissionner du comité.

La principale raison relève sans doute du refus, par la commune, d'augmenter encore de CHF 100'000.- son soutien dans l'optique de passer à un concours 4 étoiles (4*) comme réclamé par Monsieur Darioly avec un ultimatum au 15 octobre. Cette demande a transité par les instances usuelles à savoir la commission « événements » qui a préavisé négativement la rallonge demandée par les organisateurs puis par le Conseil municipal qui a estimé que le calendrier n'était pas opportun, notamment pour des raisons logistiques (accessibilité, surface à disposition, qualité de l'accueil...).

Malgré les encouragements des autorités communales de maintenir, en 2023, un concours à la hauteur de celui qui était organisé depuis plusieurs années avec une aide communale de CHF 300'000.-, Monsieur Darioly a préféré jeter l'éponge. C'est sa décision et la commune la respecte.

Concernant les soucis organisationnels rencontrés par Monsieur Darioly depuis quelques années selon ses propos, il convient de rappeler que les exigences légales ont effectivement été renforcées. Il en découle que le cadre sécuritaire et les directives peuvent parfois sembler contraignantes. C'est pourtant une volonté du Conseil municipal de clarifier certaines pratiques qui doivent répondre à des règles établies pour tous les organisateurs. Les contrôles sécuritaires ont été renforcés pour éviter les litiges ou incompréhensions liés à la trentaine d'événements organisés sur le territoire communal.

Concernant les différentes attaques personnelles envers notre vice-président, les directeurs et chefs de service de l'administration, la Société de développement de Verbier, le directeur et les collaborateurs de Verbier tourisme, la commune estime qu'elles sont infondées et empruntées de ressentis. A cet égard, nous ne les commenterons pas mais nous réaffirmons, s'il le fallait, notre entière satisfaction et confiance envers l'ensemble de nos responsables et collaborateurs.

En définitive, nous regrettons ces attaques personnelles ainsi que la décision de Monsieur Darioly de quitter l'aventure y mettant de ce fait une fin prématurée, tout au moins pour 2023. Nous estimons, de notre côté, que les autorités ont toujours été à l'écoute et désireuses d'aider les organisateurs à rendre la destination plus attractive année après année. Main dans la main, la destination et la commune continueront de faire la part belle aux événements tout au long de l'année pour la satisfaction des touristes et des prestataires de la station.

Finalement, nous souhaitons bonne chance à Monsieur Darioly pour sa candidature à l'organisation des championnats 2025 ou 2026 et le remercions pour tout ce qu'il a entrepris durant ces 19 années de partenariat.

Commune de Val de Bagnes

Christophe Maret
Président de Commune
079 628 24 21

Antoine Schaller
Secrétaire général adjoint
079 451 18 78